

## TRAVAUX DE RACCORDEMENT DES RESEAUX ROUTE DE PORTE D'EN BAS

**Madame le Maire de la commune de Scientrier,**

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales, articles L2212-1, L2212-2, L2212-5, L2213-1 et L2213-2,

**Vu** demande présentée par l'entreprise MAULET PASQUALIN 246 rue de la Carrière 74130 VOUGY, pour le raccordement des réseaux sur la voie communale, route de Porte d'En Bas

### A R R E T E

#### **Article 1 : Délai d'exécution**

La circulation sur la commune de Scientrier, route de Porte d'En Bas sera fermée 3 jours à toute circulation durant la période du 02 au 13 octobre 2023.

#### **Article 2 : Signalisation du chantier**

Durant ces travaux, le route sera fermée à toute circulation.

La signalisation nécessaire à la réglementation de la circulation et de la protection du chantier sera assurée, entretenue et surveillée par l'entreprise MAULET PASQUALIN et ses sous-traitants.

#### **Article 3 : Prescriptions techniques**

Le pétitionnaire est autorisé à exécuter les travaux énoncés dans la demande mentionnée ci-dessus, à charge pour lui de se conformer aux dispositions contenues dans les documents susvisés, à l'avis des autres concessionnaires des réseaux et aux conditions spéciales suivantes :

- la servitude créée et la chaussée existante devront être au même niveau,
- l'entreprise prendra toutes les précautions nécessaires lors des travaux pour garantir le bâti environnant (maison, mur),
- la reconstitution du corps de chaussée sera effectuée en sable, grave concassé et béton bitumeux soigneusement compactés,
- les fossés, talus, accotements, chaussées et tous les ouvrages qui auraient été endommagés aussi bien sur la voie que sur les dépendances seront rétablis dans leur état initial,

**L'entretien de la réfection définitive est à la charge du pétitionnaire.**

#### **Article 4** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Reignier,
- Monsieur le Directeur de l'entreprise MAULET PASQUALIN

Fait à Scientrier, le 26 septembre 2023

Le Maire,  
Patricia DEAGE



**Mairie de Scientrier  
19, Rue de la Mairie  
74930 SCIENTRIER**

Vougy, le 20 Septembre 2023

**OBJET : Viabilisation de la parcelle de Mr Floquet Claude**

**DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION**

Madame, Monsieur,

Concernant les travaux cités en objet, nous venons par la présente vous demander d'avoir l'amabilité d'établir l'arrêté de circulation suivant :

↳ **Lieu des travaux :**

Route de Porte en Bas (ci-joint plan de situation)

↳ **Date de démarrage des travaux :**

2 Octobre 2023

↳ **Date de fin des travaux :**

13 Octobre 2023

↳ **Durée des travaux :**

Environ 3 jours dans la période

↳ **Prescriptions demandées :**

Nous souhaiterions travailler en Route Barrée.

Une déviation sera mise en place par Chemin de Porte / VC n°12 / RD19 (Voir plan de déviation)

Nous vous en remercions par avance et Monsieur **DUPENLOUP Julien reste à votre disposition au 06 72 33 13 97** pour tous renseignements complémentaires.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, et,  
nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Virginie GOMEZ**

**PLAN DE DEVIATION**

